

UN TERRITOIRE, UN ÉLU, UNE HISTOIRE

GEORGES-FRANCIS SEINGRY,
CONSEILLER CONSULAIRE POUR LA BELGIQUE,
CONSEILLER À L'AFE POUR LA CIRCONSCRIPTION
DU BENELUX ET VICE-PRÉSIDENT DE L'AFE



D

e par la profession de son père, diplomate, Georges-Francis Seingry passe son enfance à parcourir l'Europe, et séjourne notamment à Bruxelles pendant son adolescence.

Après l'obtention de son baccalauréat à l'école européenne de Bruxelles, il s'installe à Paris pour y faire ses études de droit. En 1972, son DES en droit des Communautés européennes en poche, il part au Sénégal effectuer son service national comme coopérant (Mission française d'aide et de coopération), d'abord comme professeur d'anglais dans un lycée de Dakar, puis comme juriste-linguiste au ministère des Affaires étrangères sénégalais (1971-1972), avant d'être nommé chargé de cours de droit public à l'université de Dakar (1972-1974).

Après ces quelques années en Afrique subsaharienne, il rentre sur le Vieux continent avec la volonté d'œuvrer pour l'Europe, en faisant des livres sur cette Europe en devenir. La destination, Bruxelles, s'impose d'elle-même : quoi de mieux, pour lancer une maison d'édition spécialisée dans les institutions de l'Union européenne, que de s'installer dans sa capitale administrative ? Il fonde en 1976 les Editions Delta SA, maison d'édition qui sera l'une des pionnières dans le domaine.

Passionné de politique, Georges-Francis participe à plusieurs campagnes présidentielles à l'étranger dans des équipes locales. Également très impliqué dans les mouvements associatifs français à l'étranger, il décide de sauter le pas, un jour de 1997, et se présente aux élections du Conseil supérieur des Français de l'étranger, sous l'étiquette « Démocratie libérale ». C'est un petit parti politique avec peu de militants, et ses deux premières tentatives échouent. Peu importe. La fois prochaine sera la bonne, et en 2006, il est élu à l'Assemblée des Français de l'étranger (AFE) sous les couleurs de l'UMP.



POURQUOI VOUS ÊTES-VOUS ENGAGÉ DANS LES ÉLECTIONS CONSULAIRES ?

C'était dans la logique de mon parcours. Je suis impliqué de longue date dans la vie de la communauté française de Bruxelles. Au niveau associatif, je me suis investi dans plusieurs structures : je suis administrateur de l'Entraide française de Bruxelles, membre actif de nombreuses autres associations (Société de Bienfaisance de Liège, Union des sociétés militaires françaises, Association pour la promotion de l'Alsace, etc.), et membre du conseil d'établissement des lycées français de Bruxelles et d'Anvers. Au niveau politique, ayant été élu à l'AFE en 2006, me présenter au suffrage de mes compatriotes pour les élections consulaires me paraissait une évidence. J'ai donc monté une liste indépendante de droite, qui a obtenu deux sièges de conseiller et deux sièges de délégué.

Dépôt de gerbe lors d'une manifestation patriotique en Belgique



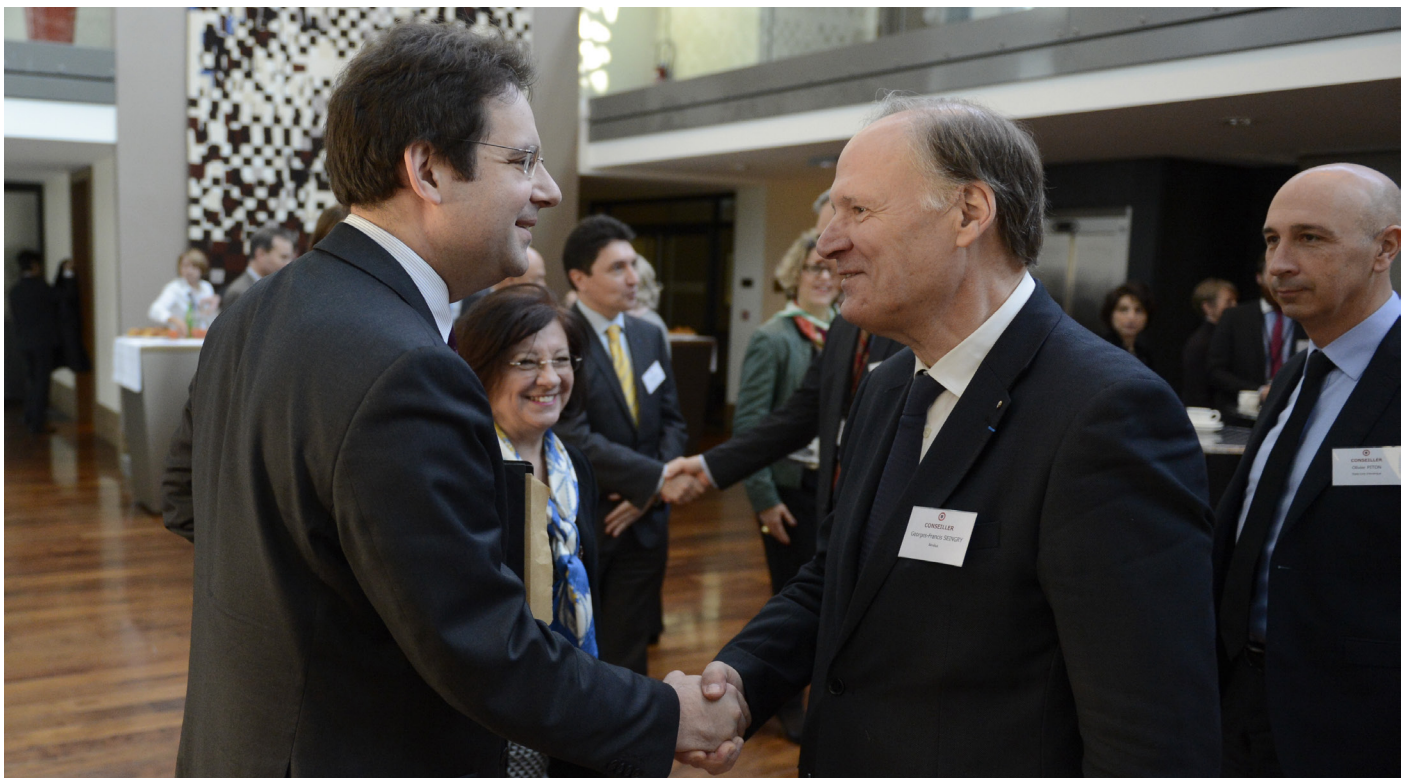
**QUELLE EST VOTRE VISION DU RÔLE DE CONSEILLER CONSULAIRE,
ET APRÈS DEUX ANS ET DEMI D'EXPÉRIENCE, COMMENT AMÉLIORER
LEURS MOYENS D'ACTION ?**

**QUEL EST VOTRE POINT DE VUE SUR L'ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE
L'ÉTRANGER « NOUVELLE FORMULE » ?**

Les conseillers consulaires sont un très bon relais entre les autorités locales françaises et la population expatriée, qui rencontre, même dans un pays comme la Belgique, un certain nombre de problèmes d'ordre administratif et technique. A titre personnel, je trouve cela captivant d'aider à les résoudre, parfois d'un simple coup de téléphone, les conseillers ayant souvent leurs entrées au Consulat.

Ce qui est dommage, c'est l'absence de véritable statut et, lorsque ce n'est pas de la défiance, le manque de reconnaissance de la part de l'administration alors que nous pourrions endosser un rôle de soutien à l'administration consulaire. L'administration gagnerait à s'appuyer sur notre expérience locale, du terrain, ce qu'elle fait rarement et jamais spontanément. Si mon statut de vice-président de l'AFE me permet d'avoir une oreille plus attentive de certains personnels du consulat, ce n'est pas généralisé.

Concernant l'AFE « nouvelle formule », comme vous dites, je suis heureux que le président de l'AFE soit désormais élu parmi ses pairs, et que ce ne soit plus le ministre des Affaires étrangères, ce qui était une aberration. Cela nous permet notamment d'organiser nos travaux plus librement. En revanche, comme pour les conseillers consulaires, les conseillers AFE manquent selon moi d'une reconnaissance de leur statut. Entendez-moi bien, nous avons d'excellents rapports avec l'administration actuelle, mais dans sa globalité, on ne peut que remarquer qu'il y a quelques réticences à l'égard des élus. Selon moi, il y a encore un grand chantier à entreprendre afin de donner une stature véritablement politique à l'AFE, qui n'a qu'un avis consultatif.



Accueillant Mathias Fekl, secrétaire d'État aux Français de l'étranger (octobre 2016)



Avec Martine Schoeppner et Marc Villard, mes collègues du bureau exécutif à la tribune de l'AFE (octobre 2016)

QUELLES SONT, SELON VOUS, LES PRINCIPALES PROBLÉMATIQUES RENCONTRÉES PAR LES FRANÇAIS DE VOTRE CIRCONSCRIPTION ET COMMENT LES POLITIQUES POURRAIENT-ILS Y RÉPONDRE ?

J'aimerais d'abord mettre une chose au point, afin de combattre l'idée reçue selon laquelle la Belgique serait un paradis fiscal et tous les expatriés qui y vivent des exilés fiscaux. Sur 250.000 Français habitant en Belgique, un millier environ s'y est installé pour des raisons fiscales. Sur les 249.000 Français restants, 4% vivent en-dessous du seuil de pauvreté. Pour cette population marginale française, il y a deux façons d'agir. D'abord, par le biais du tissu associatif en activant le réseau des sociétés de bienfaisance et d'entraide. Il y a ensuite le rôle du politique, qui doit savoir, mieux que d'autres, à quelles portes frapper, y compris parmi les autorités du pays d'accueil. Dans l'Union européenne, il existe des tas d'aide auxquelles les citoyens de l'Union peuvent prétendre : tout le monde ne le sait pas, mais les élus sont en général au fait de ces possibilités, et savent quelles démarches effectuer. C'est indispensable car la plupart des Français qui sont dans la précarité ne savent pas qu'ils peuvent recevoir des aides de la part de la Belgique.

Les Français de Belgique connaissent évidemment d'autres problématiques, plutôt pointues, à savoir mettre au clair tout ce qui touche à la fiscalité, à la retraite, à la sécurité sociale, etc. Ce sont là des sujets sensibles et difficiles à maîtriser tant ils peuvent être complexes.



L'organisateur du bal du 14 juillet à Bruxelles à l'accueil

POUEZ-VOUS NOUS PARLER D'UN PROJET QUI VOUS TIENT PARTICULIÈREMENT À CŒUR POUR LES FRANÇAIS DE VOTRE CIRCONSCRIPTION ?

Dans le temps, un bal du 14 Juillet était organisé chaque années à Bruxelles. Un beau jour, cela s'est arrêté et il n'y a plus rien eu d'organisé de sympathique pour la communauté française pendant presque 20 ans. En 2009, j'ai décidé que je voulais réinstaurer cette tradition, et depuis, j'anime ce bal du 14 Juillet qui réunit tous les ans quelques centaines de participants, y compris des Belges qui ont une fibre patriotique française.

POUR FINIR, UNE PETITE ANECDOTE SUR LA VIE DE FRANÇAIS INSTALLÉS EN BELGIQUE ?

Au début, quand je suis arrivé en Belgique, on me demandait souvent :

- Vous êtes Français ?
- Je répondais : Oui. Pourquoi ?
- Parce que vous avez un accent...

